

Les élections professionnelles (5 février) approchent !

L'équipe CFE-CGC à votre écoute



Titulaire collègue C

Pascal Guillemain



Suppléant collègue C

Fabrice Mousset



Titulaire collègue B

Linda Gru



Suppléant collègue B

Frédéric Lescoublet

Pour que votre voix soit entendue, allez voter !

Pour que vos intérêts soient défendus, votez CFE-CGC !

Aujourd'hui, suite au nouveau cadre législatif défini par les ordonnances Macron, l'évolution repose sur une instance unique du personnel qui est le Comité Social et Economique (CSE).

Il est important de savoir :

Pour être considérée comme **représentative**, une organisation syndicale doit représenter **au moins 10% des suffrages** exprimés lors du **1^{er} tour**.

Pour valider un accord dans l'entreprise, celui-ci doit être signé par une ou plusieurs organisations syndicales représentant **au moins 50%** des suffrages du **1^{er} tour**.

Dans ces conditions, il est essentiel d'avoir plusieurs syndicats représentatifs en mesure de négocier et de signer des accords.

La CFE-CGC, **premier syndicat de la MFPM**, se positionne comme un partenaire social et responsable pour peser aux niveaux local et national afin d'être dans une logique gagnant-gagnant entre les salariés et l'entreprise. Exemples :

Signature du projet Cap 2021.

Renouveau du dialogue social.

L'intéressement de cette année : 3.5% au niveau local d'où 5% au global.

Accompagnement, conseil des salariés et de leur famille (Mutuelle, droit juridique, rupture conventionnelle, mutation, GPEC, conciliateur entre salarié et entreprise).

Ce que nous vous proposons pour les années à venir :

Être un acteur incontournable pour la pérennité de notre site. Avoir dialogue actif et constructif avec la direction pour acquérir de nouveaux projets et des investissements à la hauteur de nos ambitions.

Négocier au mieux chaque accord en incluant le plus souvent possible la qualité de vie au travail, élément déterminant de résultats positifs.

Elargir les offres des activités sociales du CSE grâce au CSE de Clermont qui nous ferait bénéficier de certaines de leurs offres (colonies de vacances, centre de vacances, location mobil-home, voyages, etc...).

Plus la représentativité de la CFE-CGC collèges B (Techniciens et agents de maîtrise) et collègue C (Cadres et ingénieurs) sera élevée, plus notre position pèsera face aux autres organisations syndicales.